



## Mariage et pension alimentaire

Par **Iana2008**, le **03/09/2009** à **14:31**

Bonjour,

Je suis séparé depuis plus de deux ans avec la mère de mon fils (reconnu), elle n'a jamais voulu de pension alimentaire et donc aucune pension n'a été fixé par décision de justice.

Je voudrais savoir(si par la suit elle changait d'avis),comment serai fixée le montant de la pension alimentaire, sachant que je suis avec quelqu'un depuis un an et que nous envisageons de nous mariés (contrat séparation de biens)?

merci